



Conseil de quartier
**Vieux-Québec-Cap-Blanc-
Colline parlementaire**



**Rapport annuel
2025**

Table des matières

1.LE SOMMAIRE DE LA PRÉSIDENTCE	
2.LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	1
<i>2.1 Membres au 31 décembre 2025</i>	<i>1</i>
<i>2.2 Fonctionnement</i>	<i>2</i>
<i>2.3 Participation aux assemblées</i>	<i>2</i>
<i>2.4 Adresse de correspondance</i>	<i>3</i>
3. LES COMMUNICATIONS	4
4. DOSSIERS, PROJETS ET IMPLICATIONS DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER. 4	4
4.1 Un sondage percutant sur la qualité de vie	4
4.2 Qualité de vie des citoyens, qualité de l'expérience touristique	5
4.3 Mobilité et sécurité routière	6
4.4 L'habitation et la vitalité résidentielle	7
4.5 Gestion des grands événements, des amuseurs de rue et du tourisme	8
4.6 Les services de proximité	9
4.7 La pollution sonore	10
4.8 Sécurité et cohabitation	11
5. LES ÉTATS FINANCIERS	12



Conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc– Colline parlementaire

1. SOMMAIRE DE LA PRÉSIDENTENCE

Chers résidents du Vieux-Québec,

C'est avec fierté que je vous présente ce rapport annuel, qui témoigne de l'engagement de votre Conseil de quartier à améliorer la qualité de vie dans notre secteur tout en préservant son caractère unique. L'année écoulée a été marquée par des avancées significatives, rendues possibles grâce à la collaboration étroite entre les résidents, les commerçants et nos partenaires institutionnels.

Nos actions se sont concentrées sur cinq grands axes : la mobilité et la sécurité routière, l'habitation, le tourisme et la gestion des grands événements, les commerces et services de proximité, ainsi que la qualité du milieu de vie. Nous avons travaillé à sécuriser les abords des écoles, à ralentir la circulation dans nos rues, à améliorer l'offre de transport et à influencer les politiques municipales en matière d'habitation et d'aménagement urbain. Notre implication auprès du **Bureau des grands événements** et de la **Table de concertation du Vieux-Québec** nous a également permis de faire entendre la voix des résidents sur des enjeux comme la cohabitation entre touristes et citoyens, la gestion sonore et l'affichage commercial.

Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif et je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement indéfectible. Leur dévouement et leur expertise ont permis d'aborder avec rigueur et efficacité les nombreux défis de notre quartier. Je remercie également tous les citoyens qui ont pris le temps de participer à nos consultations et de nous faire part de leurs préoccupations. Votre implication est essentielle et nous motive à poursuivre nos efforts.

Enfin, je souhaite souligner le départ, pour des raisons personnelles, de **Monsieur Guillaume Laurin**. Sa contribution précieuse a laissé une empreinte durable sur notre communauté et nous lui adressons nos sincères remerciements ainsi que nos meilleurs vœux pour la suite.

Votre Conseil de quartier demeure à votre écoute et poursuivra son travail avec la même détermination. Merci pour votre confiance et votre engagement envers notre milieu de vie exceptionnel.

Le président,
Jocelyn Gilbert



Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc- Colline parlementaire

2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1 Membres au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025, le conseil d'administration était composé des personnes suivantes :

Membres avec droit de vote :

Jocelyn Gilbert	Président
Farah Bérubé	Vice-présidente
Nadia Leclerc	Trésorière
Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire
Caroline Bouchard	Administratrice
Marie-Laure LeDuff	Administratrice
Claudia Bennicelli	Administratrice
Guillaume Laurin	Administrateur
François Lefebvre	Administrateur
Thomas Arseneault	Administrateur

Membres sans droit de vote :

Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants

Personne-ressource du Conseil de quartier :

Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications, Ville de Québec.

Secrétaire de rédaction : Hélène Dion



Conseil de quartier **Vieux-Québec-Cap-Blanc- Colline parlementaire**

2.2 Fonctionnement

Assemblées, rôle, mandat et composition du conseil d'administration

En 2025, outre l'assemblée annuelle, le conseil d'administration a tenu une dizaine d'assemblées ordinaires. À celles-ci s'ajoutent des séances de travail du Conseil.

Le Conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le Conseil municipal de la Ville de Québec. Interlocuteur privilégié de la Ville, il a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le Conseil de quartier exerce les mandats suivants : émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville; tenir des séances de consultations publiques sur une question sur laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville; tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville sur une propriété municipale dans le quartier; de sa propre initiative, transmettre à la Ville son avis sur toute autre matière concernant le quartier; en collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

2.3 Participation aux assemblées

Les assemblées ordinaires du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire sont ouvertes au public. À chaque assemblée, au moins une période est réservée aux résidents pour poser des questions ou émettre des commentaires.

La plupart des assemblées se tiennent par visioconférence, sur la plateforme TEAMS.



Conseil de quartier **Vieux-Québec–Cap-Blanc– Colline parlementaire**

Certaines assemblées ont lieu à *l'Espace 400* au 100, rue du quai Saint-André. Généralement, elles se tiennent le deuxième lundi de chaque mois, à l'exception des mois de juillet et août, où le Conseil de quartier fait relâche.

Les dates des assemblées du Conseil de quartier sont disponibles en ligne [sur le site Internet de la Ville](#), ou sur demande en téléphonant au **311**. Par ailleurs, ces informations ainsi que les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur la [page Web du Conseil de quartier](#) sur le site Internet de la Ville de Québec.

2.4 Adresse de correspondance

L'adresse de correspondance du Conseil de quartier est la suivante :

Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire
Arrondissement de La Cité-Limoilou
500, rue du Pont
Québec (Québec) G1K 6N4

L'adresse de courriel du conseil est

conseilquartier.vieuxquebecbcp@ville.quebec.qc.ca

La personne-ressource au Service des relations citoyennes et des communications est :

Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques
Ville de Québec
Service des relations citoyennes et des communications
Téléphone : 418 641-6411, poste 3341
Courriel : daniel.leclerc@ville.quebec.qc.ca



Conseil de quartier **Vieux-Québec-Cap-Blanc- Colline parlementaire**

3. LES COMMUNICATIONS

Le Conseil de quartier peut compter sur une liste de diffusion qui compte près de 350 personnes abonnées.

- Le Conseil de quartier est actif sur sa page [Facebook](#) qui compte autour de 900 personnes abonnées.
- Le Conseil de quartier révisé son image de marque pour la rendre plus forte et pour uniformiser les communications, surtout pour les réseaux sociaux.

4. DOSSIERS, PROJETS ET IMPLICATIONS DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER

Sommaire des activités et priorités

4.1 Un sondage percutant sur la qualité de vie des résidents

Le principal dossier sur lequel s'est concentré le Conseil de quartier au cours de la dernière année est sans contredit la réalisation d'un vaste sondage citoyen portant sur l'évolution de la qualité de vie dans les différents secteurs du quartier. Mené conjointement avec le Comité des Citoyens du Vieux-Québec, ce sondage a permis de recueillir plus de **900 réponses**, soit une participation remarquable représentant environ **17% de la population du territoire**.

Cette participation importante témoigne de l'attachement profond des résidents à leur milieu de vie, mais également des préoccupations croissantes dans un quartier fortement marqué par les réalités touristiques, événementielles et patrimoniales.

Les résultats du sondage font ressortir plusieurs constats importants :

- une **dégradation notable de la qualité de vie perçue** sur plusieurs variables déterminantes ;



Conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc– Colline parlementaire

- un **attachement très fort des citoyens à leur quartier**, mais fragilisé par l'intensité des activités touristiques, commerciales et événementielles ;
- l'identification de **trois grandes priorités communes** à l'ensemble des secteurs du territoire (*Vieux-Québec intramuros, Vieux-Port, Petit-Champlain, Colline parlementaire et Cap-Blanc*).

Ces priorités sont les suivantes :

1. **L'absence de services de proximité**, notamment la croissance du désert alimentaire ;
2. **La pollution sonore sous toutes ses formes** ;
3. **Les enjeux de mobilité**, incluant la congestion, le transport en commun mal adapté, la vitesse excessive, le camionnage et le non-respect du stationnement réservé aux résidents.

Dans un quartier qui accueille près de **4,5 millions de visiteurs par année**, en plus des milliers de travailleurs qui y transitent quotidiennement, ces enjeux se traduisent par des contraintes importantes pour les résidents.

À la suite du sondage, plusieurs recommandations ont été transmises à la Ville de Québec par l'entremise de la Table de concertation du Vieux-Québec et par différentes résolutions adoptées lors des assemblées du Conseil de quartier. Les attentes citoyennes demeurent élevées.

4.2 Qualité de vie des citoyens et qualité de l'expérience touristique

Le Conseil de quartier rappelle régulièrement qu'il existe un **lien direct entre la qualité de vie des résidents et la qualité de l'expérience touristique** dans le Vieux-Québec.

Améliorer la qualité de vie dans le quartier, c'est également investir dans la pérennité et la réputation de cette destination touristique unique. Les visiteurs vivent d'ailleurs souvent les mêmes désagréments que les citoyens : manque de services de proximité, pollution sonore excessive ou contraintes de mobilité.

Dans ce contexte, le Conseil de quartier insiste de plus en plus sur la **nécessité d'impliquer davantage les acteurs touristiques et commerciaux du quartier** afin qu'ils contribuent activement aux solutions visant à améliorer la qualité de vie.



Conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc– Colline parlementaire

4.3 Mobilité et sécurité routière

Depuis plusieurs années, le Conseil de quartier intervient activement sur les questions de mobilité et de sécurité routière.

Parmi les principales recommandations formulées :

- la **réduction de la vitesse et un meilleur contrôle routier** ;
- des actions visant à **réduire le transit inutile**, notamment des véhicules bruyants, du camionnage interdit et des motos circulant malgré les interdictions ;
- le **maintien et l'agrandissement des zones de quartiers apaisés**, notamment sur la rue Wilfrid-Laurier et sur la rue Champlain dans le secteur Cap-Blanc ;
- l'appui aux préoccupations de la SDC du Vieux-Port concernant la **congestion récurrente sur les rues Dalhousie et Quai-Saint-André** ;
- l'appui au **retrait de l'accessibilité de certains secteurs aux autobus touristiques** ;
- l'amélioration d'une **desserte de transport en commun mieux adaptée et plus fiable**, ainsi que le développement d'un réseau cyclable sécuritaire.

Principales réalisations de l'année

- Mise en place d'un **plan de mobilité durant le Marché de Noël allemand** ;
- **Réduction de la vitesse à 40 km/h sur la rue Dalhousie** ;
- Mise en œuvre d'un **plan de sensibilisation à la sécurité du camionnage avec le Port de Québec**.

Priorités pour la prochaine année

- la gestion de la mobilité dans un contexte d'**entraves majeures au centre-ville**, notamment la fermeture du boulevard René-Lévesque ;
- la **réduction de la vitesse et du bruit de circulation sur le boulevard Champlain**, dans le secteur Cap-Blanc ;



Conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc– Colline parlementaire

- l'adoption d'une **nouvelle politique de stationnement adaptée au Vieux-Québec et appliquée rigoureusement** ;
- l'amélioration de la **sécurité routière aux abords des écoles et services de garde**.

4.4 L'habitation et la vitalité résidentielle

Le maintien et le renforcement d'une **présence résidentielle forte dans le Vieux-Québec** demeurent au cœur des préoccupations du Conseil de quartier. Dans un site patrimonial d'envergure internationale, où les activités touristiques et commerciales occupent une place prépondérante, la présence de citoyens permanents constitue un élément essentiel pour préserver l'authenticité et l'âme du quartier.

Le Conseil de quartier soutient les efforts entrepris par la Ville de Québec afin de favoriser l'installation de nouveaux résidents dans le Vieux-Québec. Plusieurs projets immobiliers actuellement en planification ou en développement pourraient permettre l'arrivée de **plusieurs centaines de nouvelles unités résidentielles** au cours des prochaines années.

Selon les estimations associées à ces projets, il est plausible que la population résidente augmente de **500 à 1000 personnes** dans les prochaines années, contribuant ainsi à renforcer la vitalité sociale et économique du quartier.

Toutefois, la question de l'habitation ne se limite pas uniquement au nombre de logements. Elle doit également tenir compte de plusieurs enjeux structurants, notamment :

- la **mixité sociale et générationnelle** ;
- l'**accessibilité financière des logements**, notamment pour les travailleurs du secteur et les jeunes ménages ;
- l'**équilibre entre les usages résidentiels, touristiques et commerciaux** ;
- le maintien de **services de proximité essentiels**, qui dépendent d'une masse critique de résidents permanents.

Le Conseil de quartier souligne également les efforts de la Ville visant à **renforcer les obligations d'entretien des immeubles patrimoniaux**, un enjeu particulièrement important dans un environnement urbain caractérisé par un bâti ancien.



Conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc– Colline parlementaire

Dans la même perspective, le Conseil poursuit ses interventions afin de favoriser le **respect des règles d’affichage commercial et d’occupation des bâtiments**, dans le but de préserver la qualité du paysage urbain et le caractère patrimonial exceptionnel du quartier.

Priorités pour la prochaine année

- la **gestion des matières résiduelles** dans un contexte touristique intense ;
- la **lutte contre la location touristique illégale de courte durée** ;
- la **mise en valeur du patrimoine et l’amélioration de la mise en lumière de certains sites patrimoniaux** ;
- les enjeux liés au **retrait de certains assureurs du marché des immeubles anciens et patrimoniaux**.

4.5. La gestion des grands événements, des amuseurs de rue et du tourisme

Le Conseil de quartier travaille étroitement avec le **Bureau des grands événements (BGE)** afin de discuter du calendrier événementiel, de l’envergure des événements et, surtout, de la gestion de leurs impacts sur les résidents et les visiteurs.

Le BGE exige désormais que chaque organisateur d’événement rencontre le Conseil de quartier et le Comité des Citoyens du Vieux-Québec afin de discuter des meilleures pratiques pour **réduire l’amplification sonore et limiter les impacts sur la circulation**, notamment lors des périodes d’installation et de démantèlement.

Le Conseil de quartier insiste pour que le **nombre d’événements soit maintenu, voire réduit**, et que la croissance de certains événements majeurs soit orientée vers d’autres secteurs de la ville.

Au cours de l’année, une série de recommandations a également été déposée concernant les **artistes de rue**, notamment en ce qui concerne :

- l’utilisation de l’amplification sonore ;
- l’usage du français ;



Conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc– Colline parlementaire

- la qualité des prestations.

Le Conseil poursuit également ses échanges avec **Destination Québec cité** afin de favoriser un **tourisme de qualité**, qui limite les effets négatifs associés au surtourisme.

4.6 Les services de proximité

Les services d'épicerie et de pharmacie sont soumis à un marché fortement concurrentiel dominé par les grandes surfaces, où les marges bénéficiaires sont souvent réduites. Combinée à la diminution du nombre de résidents, cette réalité a progressivement entraîné la disparition de la plupart des commerces alimentaires dans le Vieux-Québec, qui se retrouve aujourd'hui dans une situation s'apparentant à un **désert alimentaire**.

Le Conseil de quartier appuie entièrement les efforts de la Ville visant à ramener un **service d'épicerie de base** dans le quartier. Un projet est notamment prévu au rez-de-chaussée du futur **QG Vieux-Québec**, bien que le chantier connaisse actuellement certains retards.

Le Conseil de quartier appuie également plusieurs initiatives :

- le projet d'épicerie associé au **QG Vieux-Québec**, qui demeure pour l'instant la principale initiative annoncée ;
- un projet de **marché public hebdomadaire** à l'étude par la SDC du Vieux-Québec, qui pourrait être déployé de juillet à octobre à compter de 2026 ;
- l'initiative d'un groupe de citoyens qui analyse la possibilité de créer une **coopérative alimentaire**
- le **retour d'un marché public permanent**, répondant aux besoins des résidents tout en s'appuyant sur l'achalandage naturel des millions de visiteurs qui fréquentent le quartier chaque année. Le Conseil de quartier a également demandé à la Ville d'**analyser l'ensemble des leviers financiers et fiscaux** pouvant favoriser l'émergence d'une offre alimentaire durable.



Conseil de quartier **Vieux-Québec-Cap-Blanc- Colline parlementaire**

4.7 La pollution sonore

Outre l'absence de services de proximité et les enjeux de mobilité, le sondage réalisé auprès des résidents a démontré que la **pollution sonore constitue l'un des facteurs les plus déterminants affectant la qualité de vie.**

Cette pollution se manifeste notamment par :

- la présence importante d'**automobiles modifiées et bruyantes**, particulièrement entre mai et octobre ;
- la circulation de **motos malgré les règlements qui les interdisent**, en raison d'un manque de surveillance ;
- l'**amplification sonore en façade de nombreux commerces**, créant une cacophonie durant la saison touristique ;
- l'usage excessif de l'amplification sonore par certains **artistes de rue** ;
- les impacts sonores associés à **certains grands événements** ;
- la circulation de **camions lourds sur les boulevards Champlain et Dalhousie**, incluant l'utilisation fréquente du frein-moteur.

Le Conseil de quartier a formulé plusieurs recommandations à la Ville, au Service de police et au Port de Québec. Bien que certaines actions de sensibilisation commencent à porter leurs fruits, le Conseil poursuivra ses efforts afin d'obtenir des améliorations concrètes.



Conseil de quartier **Vieux-Québec–Cap-Blanc– Colline parlementaire**

4.8 Sécurité et cohabitation

Le Conseil de quartier participe activement à la **Table de concertation sur l'itinérance**, afin de favoriser une meilleure cohabitation entre les résidents, les visiteurs et les personnes en situation de désaffiliation sociale.

Par ailleurs, le Conseil poursuit ses représentations auprès de la Ville afin :

- de **limiter le phénomène des graffitis** ;
- d'assurer une **présence policière plus soutenue dans le quartier** ;
- de maintenir un **sentiment de sécurité élevé pour les résidents et les visiteurs**.



Conseil de quartier
**Vieux-Québec-Cap-Blanc-
 Colline parlementaire**

5. LES ÉTATS FINANCIERS

LE CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-QUÉBEC
 CAP-BLANC – COLLINE PARLEMENTAIRE
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	742,40\$	2709,16 \$
Subvention à recevoir	0,00\$	0,00 \$
	<hr/> 742,40\$	<hr/> 2709,16 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	0,00 \$	0,00 \$
Actif net		
Affecté	729,36 \$	0,00 \$
Non affecté.	<u>13,04 \$</u>	<u>2709,16 \$</u>
	742,40 \$	2709,16 \$



Conseil de quartier
**Vieux-Québec-Cap-Blanc-
 Colline parlementaire**

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Produits		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	2025 \$	0,00 \$
Projet	9875 \$	3000,00 \$
Subventions – Autres	195,42 \$	2,20 \$
Charges		
Fonctionnement	2384,91 \$.	370,17 \$
Projets	11 677,27 \$	2338,99 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	0,00 \$	0,00 \$
Actif net non affecté au début de l'exercice	2709,58 \$	4180,58\$
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	13,04 \$	2709,16 \$

Nadia Leclerc
Trésorière



Conseil de quartier
**Vieux-Québec–Cap-Blanc–
Colline parlementaire**

Au nom du conseil de quartier :

Signé

Signé

Nadia Leclerc, trésorière

Jocelyn Gilbert, président

